

## L'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif donne des précisions sur le **nom** (ou le pronom) qu'il accompagne. Il s'accorde en **genre** et en **nombre** avec ce nom.

Exemple : Ce **petit chien noir** joue. Il est **mignon**.

### L'adjectif qualificatif peut-être :

- **épithète du nom** quand il est situé à côté du nom qu'il qualifie (avant ou après) ; il fait partie du groupe nominal. Il peut être supprimé.

Exemple : Il a acheté une **grosse voiture puissante**.  
Il a acheté une voiture.

- **attribut du sujet** quand il est séparé du nom qu'il qualifie par **un verbe d'état** : être, paraître, sembler, demeurer, devenir, rester, avoir l'air...

L'attribut fait partie du groupe verbal, il ne peut pas être supprimé.

Exemple : Cette **fillette paraît inquiète**.  
Cette fillette paraît... (ne veut rien dire)

**Pour reconnaître un verbe d'état** je peux le remplacer par **être**.

Il ne faut pas confondre un verbe d'état avec un verbe d'action.

Exemples : Je **mange** une pomme.

→ **manger** exprime une action. Je mange quoi ? Une pomme (objet de l'action).

Cet enfant **devient** pénible.

**devenir** exprime un état. Cet enfant devient comment ? Pénible.